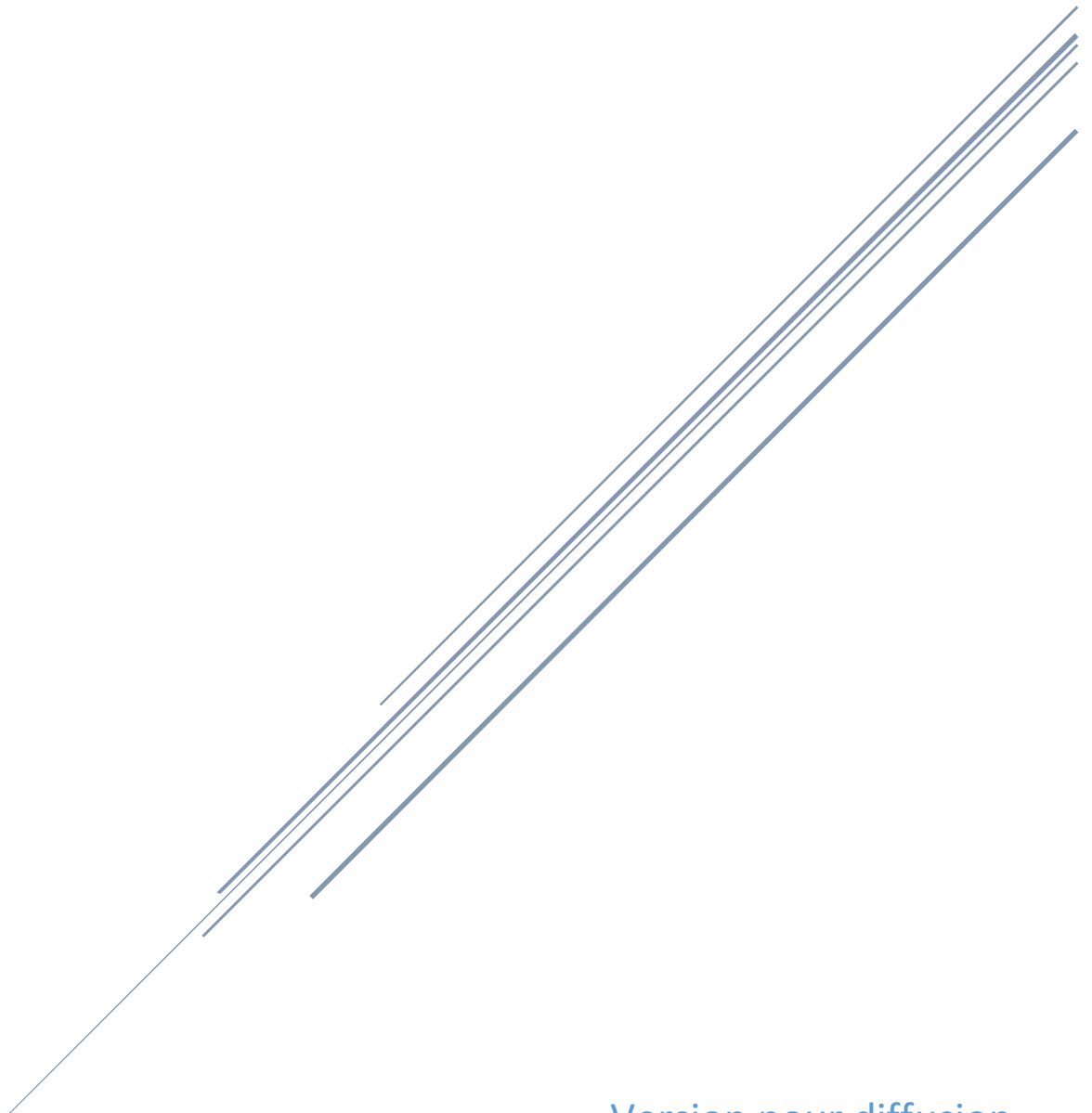


COMITÉ DES USAGERS DU CENTRE INTÉGRÉ (CUCI) MCQ

Plan stratégique 2016 - 2019



Version pour diffusion
29 février 2016

Un des objectifs que s'est donné notre comité des usagers du centre intégré c'était d'élaborer un plan stratégique sur trois ans 2016-2019 afin de mieux canaliser nos efforts pour adresser les grands enjeux auxquels nous devront faire face.

Même si notre organisation n'a que onze mois d'existence, nous pouvions compter sur un groupe très expérimenté et très représentatif de nos réseaux locaux de service et des missions régionales, incluant également le volet santé mentale.

Afin d'optimiser la réalisation de cet exercice exigeant, la méthodologie suivie a consisté en des consultations préalables avec les membres du comité. Un cahier des participants a été réalisé afin de préparer chacun des membres à des consultations et des réflexions en groupes avec des mises en commun permettant de dégager des consensus.

Le cahier des participants regroupait l'ensemble des thèmes qui devaient être abordés afin de déterminer les enjeux. Après avoir défini notre mission, notre vision et nos valeurs, nous avons procédé à une analyse de nos forces et faiblesses, les opportunités et les menaces. Cela nous a conduit à déterminer les enjeux auxquels nous seront confrontés. Pour chacun de ces enjeux, nous avons élaboré des objectifs spécifiques, réalistes, quantifiables.

Plusieurs rencontres en plénière et une revue par le comité exécutif du CUCI ont permis de présenter ce plan stratégique 2016-2019 pour adoption par le comité des usagers du centre intégré.

A partir des objectifs de ce plan stratégique et des priorités, les responsabilités seront assignées et des échéances définies. Nous élaborerons le plan d'action annuel pour nous permettre d'atteindre les objectifs fixés. Des suivis périodiques seront ensuite fait pour faire état de la réalisation du plan.

Suite à l'adoption de ce plan stratégique lors de sa réunion régulière du 29 février 2016, tous les membres du CUCI sont confiants d'avoir un outil qui permettra de contribuer de façon concrète à la réorganisation du réseau de la santé dans notre région Mauricie-et-Centre-du-Québec.

Le comité des usagers du centre intégré de la Mauricie-et-du-Centre-du-Québec

Mission du CUCI

Le CUCI MCQ représente et soutient tous les comités des usagers et de résidents du territoire MCQ.

Il est leur porte-parole et travaille en partenariat avec l'établissement.

Il coordonne les projets en lien avec sa mission et celle des comités d'être les gardiens des droits des usagers, tout en leur apportant le support nécessaire à leurs fonctions par de l'information continue et en favorisant l'harmonisation des processus requis.

Vision du CUCI

Tous les usagers du territoire de la Mauricie-et-du-Centre-du-Québec sont satisfaits des services obtenus en santé et services sociaux du CIUSSS MCQ.

VALEURS FONDAMENTALES ET ORGANISATIONNELLES COMMUNES

RESPECT Valeur fondamentale dans ses relations avec les usagers, les membres des comités des usagers et de résidents et avec les employés de l'établissement. Cela vise également le respect des directives, des politiques de l'établissement et du ministère de la santé et des services sociaux.

COLLABORATION Toutes les actions des membres du CUCI doivent être conduites ensemble pour accomplir un travail commun, suivant les objectifs que nous nous sommes donnés, avec solidarité et équité.

PERSÉVÉRANCE Afin d'obtenir un comité fonctionnel et performant, tous les membres du CUCI se doivent d'entretenir cette valeur, par une assiduité à nos activités, et de la ténacité dans nos actions.

EXCELLENCE Pour réaliser notre mission et maintenir notre réputation, chacun des membres du CUCI doit, selon ses capacités et ses talents, viser la recherche de la perfection et agir avec honnêteté, intégrité, rigueur.

INITIATIVE Chacun des membres du CUCI doit se donner le droit d'apporter de nouvelles idées, d'être critique à l'égard de l'établissement tout en proposant des solutions constructives.

ENJEUX

1. Assurer la stabilité et la continuité du CUCI MCQ.
2. Établir la reconnaissance et la crédibilité du CUCI MCQ afin d'être considéré comme un interlocuteur incontournable par le CIUSSS MCQ, nos membres et les usagers.
3. S'approprier et gérer l'ensemble des informations sur les rôles et fonctions dévolus au CUCI et comités locaux.
4. Maintenir l'intérêt et la motivation des membres des comités qui sont soumis à des changements importants, par de l'information et du support continu pour qu'ils puissent assumer leurs rôles et fonctions.

OBJECTIFS (Pour chacun des enjeux)

1. Assurer la stabilité et la continuité du CUCI MCQ.
 - a. Disposer d'un local aménagé, ligne téléphonique et poste dédié au CUCI, courriel, endroit pour conserver documentation de façon confidentielle (reconnaissance de notre existence par le CIUSSS MCQ).
 - b. Se doter d'une personne ressource pour soutenir l'équipe du CUCI, pour une entrée en fonction le 1^{er} lundi d'août 2016.
 - c. Obtenir le financement nécessaire pour assurer sa mission. Utilisation des opportunités de partage des financements des comités des usagers pour la réalisation de projets communs.
 - d. Se doter d'un « Code d'éthique et de conduite » pour l'ensemble des membres du CUCI / CU et CR.

2. Établir la reconnaissance et la crédibilité du CUCI MCQ afin d'être considéré comme un interlocuteur incontournable par le CIUSSS MCQ, nos membres et les usagers.
 - a. Adopter un plan de communication interne.
Élaborer un plan permettant de gérer nos relations publiques, notre promotion, publicité, consultation et animation.
 - b. Programme d'identification visuelle (P.I.V.) – Logo, dépliant, Web
Concevoir l'identité graphique du CUCI pour les différents supports visibles (dépliant, site Web, lettres, affiches, etc...)
 - c. Participation à des comités de l'établissement en lien avec nos mandats.
Dresser un inventaire des comités actifs au 31 mars 2015, avant la réorganisation du réseau et valider avec la direction qualité, évaluation performance et éthique (QÉPÉ) leurs statuts. Sélectionner les comités en lien avec nos mandats.
 - d. Rencontres régulières avec nos représentants et responsables du CIUSS MCQ.
Inviter sur une base régulière à nos activités, réunions une personne de l'établissement pour un sujet à l'ordre du jour et permettre à la direction QÉPÉ de venir nous présenter leurs messages, lorsque nécessaire.

3. S'approprier et gérer l'ensemble des informations sur les rôles et fonctions dévolus au CUCI et comités locaux.
 - a. Créer une structure de communication avec les CU/CR.
Définir par une politique interne du CUCI et une procédure la structure de communication avec les CU et CR.
 - b. Effectuer la reddition de compte annuelle des CU et CUCI de façon efficace. (incluant l'Annexe 4)
 - c. Harmonisation des postes de charges du rapport financier.
Présenter le contenu détaillé des postes de charges demandés par le Ministère pour renseigner le rapport financier annuel.
 - d. Harmonisation des règles de fonctionnement des comités des usagers et de résidents.
Valider avec les représentants des comités des usagers et de résidents la pertinence de se doter de règles de fonctionnement communes, tout en respectant les usages locaux, compatibles avec les nouvelles attentes ministérielles (Directive ministère du 18 janvier 2016).
 - e. Coordination avec les CU pour la mise en oeuvre de projets spécifiques visant la promotion de l'amélioration des conditions de vie des usagers, renseigner les usagers sur leurs droits et leurs obligations, l'évaluation de la satisfaction de la qualité des services obtenus.
Inventaire auprès des CU et CR sur les projets de cette nature. Sélectionner les projets cibles et établir les plans d'actions.

4. Maintenir l'intérêt et la motivation des membres des comités qui sont soumis à des changements importants, par de l'information et du support continu pour qu'ils puissent assumer leurs rôles et fonctions.
 - a. Se faire connaître de nos membres (CUCI / CU /CR)
 - b. Être à l'écoute de nos membres et les inviter à donner leur avis sur certains sujets en lien avec notre mission.
 - c. Sensibiliser les membres du CUCI à l'importance de transmettre l'information aux membres de leurs CU et CR.
 - d. Mettre sur pied un programme de formation destiné aux CUCI / CU / CR. Évaluer les besoins de formation de nos membres en fonction des nouvelles attentes ministérielles et de la nouvelle structure des comités des usagers. Avec les ressources du Regroupement provincial des comités des usagers (RPCU), valider la disponibilité des formations appropriées aux besoins exprimés par les membres des comités.

Rédaction : Valentin Gava, secrétaire-trésorier du CUCI